

## AVENANT n° 1 - MARCHÉ n° 2013-01-LOT n° 2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2014

Publication : 06/03/2014

**A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire**

EXE4

- **Etablissement public :** Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE  
sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1
- **Titulaire du marché :** BISSAY-LAFAY  
Bouchouchette - 42540 STE COLOMBE-SUR-GAND

**B. Identification du marché**

EXE4

- **Objet du marché initial:** Extension et réhabilitation du centre d'incendie et de secours de St Cyr-de-Valorges (42)
- **Numéro de lot et objet:** LOT 2 - DEMOLITION - MACONNERIE - DALLAGE INDUSTRIEL
- **Date de signature du marché :** 12 avril 2013
- **Montant initial du marché :** 95 447,86 € HT soit 114 537,43 € TTC

**C. Avenants précédemment contractés**

EXE4

| Nature de l'acte modifiant le montant du marché | Numéro de l'acte | Montant de l'avenant | % | Nouveau montant du marché |
|---|------------------|----------------------|---|---------------------------|
| Avenant en                                      |                  |                      |   |                           |

**D. Objet et nature de l'avenant**

EXE4

Cet avenant a pour objet la prise en compte de la rénovation des façades intérieures de pignon de la caserne par la réalisation d'un enduit de couleur.

Le montant de la plus value est de 2 400 € HT

**E. Montant de l'avenant**

EXE4

| Nature de l'acte modifiant le montant du marché | Numéro de l'acte | Montant de l'avenant            | %    | Nouveau montant du marché            |
|---|------------------|---------------------------------|------|--------------------------------------|
| Avenant en plus-value                           | 1                | 2 400,00 €HT soit 2 880,00 €TTC | 2,51 | 97 847,86 € HT soit 117 417,43 € TTC |

**F. Renonciation au recours**

EXE4

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

## AVENANT n° 1 - MARCHÉ n° 2013-01 - LOT n° 2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2014

Publication : 06/03/2014

**G. Signatures des parties****EXE4**

Fait à Saint Etienne , le ,

Le titulaire,  
(cachet, signature)La personne responsable du marché  
*Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire*

Date d'envoi à la préfecture :

**H. Notification de l'avenant****EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A

, le

Le titulaire,  
(signature)